

À LA FIN TU ES LAS DE CE MONDE ANCIEN (G. APOLLINAIRE)

Réunion nationale consacrée à la réforme de la formation des enseignant·es, 14 janvier 2021

Les nombreux échanges d'une vingtaine de participants d'une quinzaine d'INSPÉ ont mis en évidence les disparités entre établissements: les interprétations des textes, les relations université-rectorat, les réalités locales et les formes de pilotage peuvent varier. Il en ressort toutefois que, partout, la «réforme» fait problème, comme on va le voir dans le compte rendu qui suit. La «réforme», les collègues la comprennent, mais ils n'y adhèrent pas. Les services des ministères le savent, on le leur a dit et redit, mais ils choisissent clairement le passage en force.



JANVIER 2021 | Réalisée sous la responsabilité du collectif FDE par Michèle Artaud, Vincent Charbonnier, Muriel Coret, Mary David, Michela Gribinski, Marie-France Le Marec, Pierre Sémidor.

Les échanges ont permis de faire le point sur l'actualité de la «réforme» et la situation des INSPÉ. Ils ont aussi permis de formuler des propositions d'actions, à court ou moyen terme.

PARTAGE D'INFORMATIONS

• *Les textes réglementaires sortent au goutte-à-goutte et le puzzle qui se reconstitue confirme nos inquiétudes* quant aux dangers de la réforme, même s'il manque encore les éléments sur les contenus des concours qui pourraient orienter dans un sens ou dans un autre les arbitrages sur les maquettes, selon que les épreuves seront plus ou moins «professionnelles». Préparer des contenus sans connaître les programmes est impossible pour certains parcours (Histoire par exemple); les attentes et les contenus des écrits du concours de recrutement des professeurs des écoles sont encore flous, etc. Il est urgent que le ministère explicite ce qui sera attendu des candidats.

• *D'autres modifications*, qui impactent directement la formation des enseignant·es, au-delà du master lui-même, sont annoncées. Pour le *Certificat d'aptitude aux fonctions d'Instituteur-Professeur des écoles Maître-formateur (CAFIPEMF)* par exemple. Sa durée de préparation passe de deux à un an et ses épreuves vont évoluer. Certaines modifications pourraient se révéler positives, telles que le retour de la visite de classe ou l'institution dans les textes de cinq semaines de formation avant l'épreuve pour les candidat·es, transposables en crédits, ECTS.

Mais d'autres annonces, qui vont dans le sens des réformes du MEN, sont très inquiétantes et constituent une régression pour le modèle du formateur praticien

réflexif: *i)* trois des cinq semaines de formation, prenant la forme d'une immersion auprès d'un·e conseiller·e pédagogique ou d'un·e formateur·trice, risquent de se réduire à une variante de compagnonnage; *ii)* les épreuves sont centrées sur les mathématiques et le français et la spécialisation (maternelle, numérique, LVE, EPS) disparaît, de sorte que les candidat·es obtiennent un CAFIPEMF généraliste et peuvent ensuite passer, s'ils le souhaitent, une épreuve de spécialisation après trois ans d'exercice en tant que formateur généraliste; *iii)* l'épreuve d'action de formation disparaît; *iv)* les pairs (formateurs·trices) ne sont plus membres des jurys.

Les plus grandes inquiétudes portent toutefois sur la disparition du mémoire professionnel, seul lien possible avec la recherche dans les modalités de formation et de recrutement aujourd'hui.

On le voit, l'esprit de la «réforme» Blanquer souffle très vivement sur cette réforme: *suffit-il d'être un·e bon·ne enseignant·e pour être un bon formateur? C'est ce que laisse penser l'évolution des épreuves pour l'instant.* La temporalité et les exigences réduites de cette certification montrent bien l'urgence pour le MEN de recruter des formateurs·trices, pour faire face aux flux des étudiant·es, contractuel·les et fonctionnaires stagiaires qu'il faudra «accompagner» dans le cadre de la «réforme».

• *Les collègues des différents INSPÉ décrivent un quotidien très dur et difficile pour tout le monde* (formateurs·trices comme étudiant·es et stagiaires). L'accumulation des cours en ligne, le «tout-à-distance» ne permettent pas d'entretenir les liens et échanges indispensables dans une année de crise, difficile pour tou·te·s. On constate ainsi une situation de grand stress chez les étudiant·es (Versailles, Bordeaux, etc.).

Aux conditions d'étude et de vie déjà très dégradées que subit une grande majorité des étudiants dans le Supérieur, s'ajoutent les incertitudes quant aux modalités pratiques de passation des concours en raison de la pandémie dans les prochains mois. La réouverture des universités est une urgence sociale et pédagogique.

Pour les formateurs·trices, il est compliqué de se concerter et de résister à la mise en œuvre de la «réforme» quand les réunions se tiennent à distance dans des délais très serrés, alors qu'il faut par ailleurs sans cesse adapter les formations au pis-aller du «à-distance», ce qui est chronophage, frustrant et considérablement épuisant pour les collègues.

• *L'avancée de la «réforme» et les conditions envisagées pour sa mise en œuvre sont très disparates* selon les INSPÉ. Donnons-en ici quelques exemples.

- **Rumeurs contradictoires.** Dans certains INSPÉ, il est prévu que tous les lauréat·es des concours 2021 suivront la formation engagée par les nouvelles maquettes; dans d'autres INSPÉ (comme à Paris pour l'instant) seul·es les non-lauréat·es continueront leur parcours sur le modèle ancien...
- **MEEF PE: aménagements avec le ciel.** Là où les INSPÉ suivent les injonctions du MEN – recentrage des maquettes sur les «fondamentaux» (comme à Bordeaux et à Paris) –, des problèmes de taille sont à prévoir, tant sur les contenus de la formation que sur la structure même des emplois. À titre d'exemple d'impact de la «réforme» sur les maquettes: à Paris, 47 % d'heures en moins en M1 pour l'ÉPS, les arts et l'histoire des arts, l'histoire-géographie/l'éducation morale et civique, les SVT et la technologie confondus, c'est-à-dire 88 h prévues à la place des 136 h actuelles.

Les directions des INSPÉ semblent ne pas vouloir anticiper le risque de sur-services importants pour le français et les mathématiques – à tel point qu'à Bordeaux, les collègues savent déjà qu'ils ne seront pas assez nombreux pour affronter la hausse – et, réciproquement, celui de sous-services, tout aussi importants, dans toutes les autres disciplines – dont on n'imagine pas qu'ils seront sans conséquences sur les postes et/ou sur les «demandes» institutionnelles des universités. Le risque est également grand de perdre des compétences précieuses construites au fil des ans et d'en arriver à des INSPÉ «coquilles vides» à court ou moyen terme. Des collègues en affectation provisoire pourraient être mécaniquement sommés de retourner du jour au lendemain dans les classes alors qu'ils ont développé une véritable expertise voire entamé un travail de recherche. Les besoins d'enseignement qui ne peuvent être comblés par les enseignants en poste seront confiés... aux collègues des 1^{er} et 2^d degrés en temps partagés, utilisés comme «bouche-trous», sans considération des domaines d'expertise et sans s'assurer du temps indispensable à leur formation et leur intégration dans les équipes...

Certains INSPÉ essaient de contourner la difficulté en bidouillant les énoncés des «blocs», en s'arrangeant avec la présentation des coûts et/ou en mettant «de tout dans tout» pour diminuer les effets de concurrence entre disciplines. Mais l'affichage ne peut pas tout dissimuler!

- **MEEF PLC: opacité.** Pour le 2^d degré, il semble que les choses aillent moins vite, ou, en tout cas, que les collègues aient moins d'informations: les maquettes se montent dans des cercles encore plus restreints et de façon encore plus opaque que dans le 1^{er} degré. Les maquettes des différents parcours sont l'enjeu de

multiples négociations entre les INSPÉ et les autres composantes universitaires – ce qui éloigne les maquettes les unes et des autres, et toujours davantage de celle(s) construite(s) pour le 1^{er} degré... Et dire que l'un des objectifs affichés par le ministère de l'Éducation nationale était l'harmonisation nationale...

- **Tour de passe-passe pour les services?** Les déséquilibres des services induits par cette «réforme» pourraient être en partie résolus par les balances entre formation initiale et formation continue... Mais encore faudrait-il qu'il y ait de la formation continue! Et que les interventions en formation continue des enseignant·es du Supérieur soient comptabilisées dans les services! Sur ce point, la DGESIP ne veut pas réglementer et «fait confiance» aux universités... S'aligneront-elles sur le mieux-disant? Probablement pas: afin de diminuer le volume des heures complémentaires, l'INSPÉ de Nantes par exemple a décidé de ne plus comptabiliser les interventions de formation continue dans les services des enseignant·es. Nantes rejoint donc ce qui se fait déjà à Toulouse et ailleurs: la formation continue, qui y représente 11 000 heures – soit 55 postes d'enseignant·es-chercheur·es –, ne sera désormais plus du tout comptée dans les services des collègues, qui deviendront pour ces heures-là, s'ils veulent continuer à les assurer, des vacataires du rectorat.
- **Tête dans le sable.** De leur propre aveu, la plupart des rectorats ne sont pas du tout prêts pour la rentrée 2021. Et bien entendu, ils n'ont pas encore commencé à imaginer la rentrée 2022... Dans la majorité des cas, ils peinent à trouver les berceaux tiers-temps, et ils ignorent même parfois combien ils pourront en proposer... s'obstinant à maintenir le modèle consistant à faire des étudiant·es des moyens d'emploi. Ils n'ont pas de vision claire de la faisabilité, mais refusent les propositions faites par les INSPÉ, qui permettraient de donner plus de sens au dispositif et allègeraient les contraintes. Ainsi, on constate que les fameuses «discussions locales», auxquelles renvoient les ministères pour décider des modalités concrètes de mise en œuvre de la «réforme», se révèlent improductives. Cela se manifeste notamment par le rejet des propositions des INSPÉ. Plusieurs d'entre eux ont par exemple exprimé le souhait de modalités de stage mixtes filé/massé pour les PE... Les rectorats refusent, sans discussion.

Il ressort aussi des échanges une difficulté réelle à mobiliser du fait de la situation mais aussi le constat que, très majoritairement, les collègues sont opposé·es à la «réforme» et à sa mise en œuvre. Même si,

localement, ils essaient de «faire au moins pire», les injonctions ministérielles, les contraintes locales et les arbitrages rectoraux empêchent toute avancée. Également, de fortes inquiétudes tant sur le sort et le service des formateurs·trices actuellement en INSPÉ, notamment de ceux qui sont en affectation provisoire, que sur la qualité de la formation à venir.

DES PROPOSITIONS D' ACTIONS ONT ÉMERGÉ

Dans ce contexte, nous devons renforcer et diffuser :

- *notre expression nationale* en partageant les informations, en continuant à porter dans toutes les instances possibles nos désaccords vis-à-vis de la «réforme» et à avancer d'autres propositions pour la FDE;
- *les initiatives locales* en faisant pression pour organiser des journées banalisées, des groupes de travail, des audiences...

Il est donc essentiel de :

- *poursuivre le travail d'information* sur la «réforme», sortir des murs de l'INSPÉ en alertant les collègues des composantes universitaires, les collègues 1^{er} et 2^d degrés à temps partagé, les parents d'élèves, les étudiant·es, les parlementaires... («Faut-il former les enseignants?»);
- *activer ou constituer des groupes académiques* fédéraux au sein de la FSU, pour relayer les informations et porter les revendications dans toutes les instances;
- *s'associer aux initiatives en cours* (voir plus bas) et les relayer;
- *se rendre audibles/visibles*, le 26 janvier et le 4 février : matérialiser le «fantôme» de la formation, diffuser des autocollants sur les lieux de rassemblements, organiser des AG, rédiger et faire signer courriers, motions, enquêtes...

La réunion a aussi décidé de proposer un projet de tribune.

Dans cette période difficile, les mobilisations, sous des formes variées (manifestations, grèves, rassemblements, pétitions...), témoignent de la casse en cours de l'ensemble des services publics: la santé, l'Éducation nationale, les universités, le secteur de l'énergie, la justice, etc. Il est important que celles et ceux qui défendent le Service public de la formation des enseignant·es prennent toute leur place dans ces combats. Il nous appartiendra, si nécessaire, après nos AG actuelles, de voter le refus des nouvelles maquettes, etc., de définir une action nationale de la FDE!

Toulouse

En colère face aux évolutions inquiétantes de la formation des enseignant·es, les personnels de l'INSPÉ Toulouse Occitanie-Pyrénées (TOP) prennent position. Réuni·es en assemblée générale le mercredi 20 janvier après-midi, les personnels de l'INSPÉ TOP ont décidé, à la grande majorité des votant·es, de ne pas remonter les maquettes des masters MEEF. En raison des conditions actuelles d'informations et d'élaboration et en l'absence de représentants des usagers au conseil de l'INSPE, elles et ils appellent à ne pas voter le dossier d'accréditation qui, de fait, entérine les volets d'une réforme qu'ils contestent. [...] Attaché·es aux valeurs d'un service public d'enseignement, d'éducation et de formation, les personnels de l'INSPÉ TOP disent STOP!

Résultats du vote: 112 votants (64 % des personnels enseignants de l'INSPÉ TOP); 104 contre la remontée des maquettes (93 %); 2 pour et 6 abstentions

Paris

Le dossier d'accréditation de l'INSPÉ de Paris a été retoqué hier lors de la séance de la Commission Formation et Vie universitaire de Sorbonne université par 17 voix contre, 11 voix pour et 2 abstentions.

Créteil

Un mouvement de contestation de la maquette 1^{er} degré a amené un certain nombre de collègues à se mobiliser en choisissant la rétention administrative des notes des S1 et S3. Pour l'essentiel, les collègues mobilisés sont ceux des domaines disciplinaires dits de la «polyvalence», domaines particulièrement en danger dans la nouvelle maquette. Mais d'autres se joignent peu à peu à eux. La rétention des notes aura lieu au moins jusqu'à la tenue de cette CFVU. Profitant d'entretiens professionnels formatifs des PE avec les IEN et les PEMF, un texte a été distribué aux collègues Éducation nationale pour leur faire connaître les raisons de cette mobilisation. Il va de soi que la contestation ne se contente pas de critiquer la déclinaison locale de la réforme et les choix opérés par le Groupe de travail maquette, mais qu'il dénonce au premier chef la réforme qui aboutit à ce résultat.

COMITÉ DE SUIVI DU 22 JANVIER 2021

En présence des responsables des services de la DGE-SIP, DGESCO, DGRH, les OS ont longuement pris la parole pour rappeler leurs oppositions à différents aspects de la réforme, et faire état des difficultés actuelles très importantes que rencontrent les collègues. Les premiers passages des maquettes et dossiers INSPE dans les

instances soulèvent en effet des contestations fortes (voir ici-même dans cette *Lettre*). Comment s'en étonner ? Depuis plus d'un an et demi, les discussions sur la réforme, dans toutes les instances ministérielles (CNE-SER, CT ministériels (EN et ESR) ont rencontré oppositions ou réserves de la part des OS... Ne pas les avoir prises en compte et nous assurer, aujourd'hui que les textes sont sortis, de la grande écoute des services... c'est une conception du dialogue social que nous ne partageons pas.

Les services n'ont apporté que des réponses générales ou floues sur différents points abordés par les OS :

- le temps plein pour les fonctionnaires stagiaires issus de MEEF (en particulier pour les non alternants) est une ligne rouge pour l'ensemble des OS. La réponse de la DGRH est savoureuse. *Dans un premier temps, on avait pensé les mettre à mi-temps, puis on a changé d'avis.*
- comment finaliser les maquettes sans avoir connaissance des contenus et programmes des concours ? *Les arrêtés pour les épreuves sont en cours de signature.*
- manque de visibilité sur le nombre et la répartition des berceaux de stage. *Il est trop tôt pour donner des éléments quantitatifs.*

- difficulté des services à trouver des berceaux tiers temps, manque de concertation sur les modalités de mise en alternance (filé/massé, répartition M1-M2, etc.). *Le cadrage laisse ouvertes plusieurs modalités, les choses doivent être discutées localement. Les blocages doivent être identifiés et expertisés, bien souvent des solutions sont possibles.*

Quelques éléments nouveaux sur lesquels on reviendra :

- une réflexion est en cours pour une gratification de stage dont pourraient bénéficier les étudiants MEEF non alternants (stage de pratique accompagnée) ;
- une formation est prévue pour les membres des jurys des nouveaux concours
- l'oral professionnel pourrait être scindé en deux : une partie consacrée à la présentation du parcours / motivations / compétences acquises... et une seconde portant sur deux mises en situation professionnelle (une situation d'enseignement et une situation en « contexte éducatif »).

Nous vous invitons à signer et à relayer les initiatives des acteurs et actrices de la formation pour contrer le passage en force de cette mauvaise « réforme »

TRIBUNE DES RESPONSABLES DE MASTERS MEEF HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

La formation des professeurs d'histoire-géographie sacrifiée

<https://aggiornamento.hypotheses.org/4676>

APPEL À LA GRÈVE ET À LA MANIFESTATION DU MARDI 26 JANVIER 2021

Réforme de la formation initiale et des masters MEEF : il faut dire STOP !

<https://fsu.fr/reforme-de-la-formation-initiale-et-des-masters-meef-il-faut-dire-stop/>

Appel pour des États généraux de l'éducation

<https://www.humanite.fr/appel-pour-des-etats-generaux-de-leducation-698896>

Nous vous invitons également à rendre visibles les revendications sur la formation des enseignant-es les 26 janvier et 4 février, dans le cadre de la mobilisation sur l'Éducation : participation aux rassemblements, manifestations, grève, organisation d'AG, etc.